

L'UDPS/Sud-Kivu, un monstre à deux têtes

Le professeur Magabe: "Il n'y a qu'un comité fédéral élu"

Au Sud-Kivu, le parti politique UDPS se présente depuis quelques mois comme un monstre à deux têtes. Tant il est vrai que deux comités fédéraux se disputent la légitimité et fonctionnent concurremment: celui du professeur Jean Charles Magabe et celui du chef de travaux Aloys Muzalia Wa-Kyebwa dit "comité de crise" et reconnu par le collège des Fondateurs par la lettre n°315/UDPS/MNP/93 du 31 août 1993. Lequel collège, sous la signature de M. Vincent M'Bwankiem Niarollem, président national et membre du directoire des élections pour l'installation d'un comité fédéral élu. Le point de vue du professeur Magabe, dans l'interview ci-dessous:

JUA: Visiblement il existerait deux comités fédéraux de l'UDPS/Sud-Kivu en guerre, qui sont en train de perdre en conjectures et dans la confusion la plus totale les combattants. Le parti UDPS c'est-il dédoublé ?

Magabe: En réalité il n'existe pas deux comités fédéraux de l'UDPS au Sud-Kivu. Il n'existe qu'un seul, celui qui a été élu le 30 novembre 1991 et qui est dirigé par moi-même. Tous les secrétaires fédéraux, sauf deux, sont restés fidèles à ce comité et avec eux toutes leurs bases. Il est vrai, depuis un certain temps est né un "club d'amis" et de vagabonds politiques désireux de se hisser illégalement à la tête du parti au Sud-Kivu en usant de mensonge et d'intrigues caractéristiques de la 2^e République. Pour des hommes lucides, pour les combattants soucieux de sauvegarder la démocratie, il n'y a pas de confusion à faire entre un comité qu'ils ont eux-mêmes élu et une association qui utilise malignement le nom de l'UDPS pour fragiliser cette dernière et atteindre ainsi leur but inavoué: frayer le chemin aux

partis adversaires de l'UDPS. Je suis heureux que la plupart des combattants aient compris cela et aient refusé de se conduire en aveugles. L'UDPS n'a pas deux têtes. Il y a d'un côté l'UDPS légale qui draine des combattants acquis au changement radical dans le respect des règles démocratiques et de l'autre des fossoyeurs qui cherchent à s'abreuver aux sources de la 2^e République.

JUA: Mais que disent les statuts en cas de bicéphalisme et de conflits de tendances ?

Magabe: Les statuts de l'UDPS signés par les fondateurs le 15 décembre 1990 devant Mbwankiem, Lihau et Birindwa sont le seul guide aujourd'hui en ce qui concerne l'organisation du parti. C'est ainsi que les articles 44 à 53 définissent l'Assemblée fédérale et le Comité fédéral de même qu'ils précisent leurs compositions et leurs attributions. L'article 46 précise que "l'assemblée fédérale élit son président qui est en même temps le président du comité fédéral". Son mandat est de 4 ans

(article 53). Les statuts prévoient également la possibilité de mettre fin au mandat du comité fédéral. L'article 47 stipule: "En cas de manquement grave; elle (l'Assemblée fédérale) peut mettre fin au mandat de celui-ci (comité fédéral). Précisons que l'assemblée fédérale comprend les "membres du comité national et les membres du secrétariat national originaires de la fédération ainsi que les membres des comités sectionnaires" (art.45). Vous voyez que tout est clair. Le comité fédéral que je dirige a été élu le 30/11/93 suivant les statuts, il ne peut se disputer la légalité avec des usurpateurs. Juridiquement, il n'y a pas de bicéphalisme. Ceux qui ont préféré s'appeler des "criseurs" auraient dû établir un manquement grave et ensuite demander la convocation de l'Assemblée fédérale. Ils n'ont pas voulu de tout cela. Et pour cause ? Tricherie et intrigues obligent ! Aujourd'hui l'on brandit une lettre soi-disant signée par le président Mbwankiem. Vérifiez très bien, la lettre est un faux et usage de faux. Comparez la signature du président Mbwankiem apposée aux statuts notariés et celle de la lettre adressée à M. Muzalia, il y a une nette différence. Je vous laisse les photocopies des deux documents. L'assemblée fédérale sera convoquée par le président fédéral élu. Pas d'équivoque !

JUA: A Kinshasa, il y aurait crise, au sein du parti. Chaque comité se réfère à une branche qui lui est favorable, a-t-on

appris. Est-ce le moment de parler des UDPS aile Lihau, aile Mbwankiem ou Birindwa, Tshisekedi... ?

Magabe: Il y a crise à Kinshasa, c'est connu de tout le monde. J'ai été le premier à le dire dès mon retour de Kinshasa et j'avais invité les combattants à ne pas se laisser distraire par cette crise. J'avais en même temps invité les combattants à ne pas s'aligner en fonction des individus car ceux-ci sont passagers et même changeants mais en fonction d'un idéal. Celui qui est proposé par le projet de société de l'UDPS: l'accès dans la démocratie au progrès social. C'est cet idéal qui continue de m'animer, et l'on ne peut y accéder que

dans la non-violence.

JUA: Avez-vous la base avec vous ? Et quelles sont vos preuves ?

Magabe: Je suis sûr que j'ai la base avec moi. Pour preuve, tous les messages émanant des différents comités sectionnaires et sous-sectionnaires et désavouant l'aventure des "criseurs". Pensez à la réaction du comité sous-fédéral et celle des secrétaires fédéraux et autres personnes qui avaient été incorporés de force dans la crise et qui ont dénié publiquement leur appartenance à cette équipe.

Propos recueillis par
Imata Raphaël Dwen

Etant fédérale, l'UDPS décide par la base

Le Comité fédéral élu de l'UDPS/Sud-Kivu a tenu sa réunion hebdomadaire le vendredi 17 septembre 1993 sous la présidence du professeur Jean Charles Magabe.

Au cours de cette rencontre, les membres du Comité fédéral ont passé en revue la situation politique du pays et du Sud-Kivu.

Après débats et considérations, les membres du Comité fédéral se sont réjouis de la détermination des délégués aux négociations du Palais du peuple d'aboutir rapidement à un accord politique permettant de mettre fin à la crise et de s'attaquer à la misère qui secoue la population tout entière. Concernant la situation qui prévaut au sein du Parti, les participants ont d'abord écouté le rapport du Secrétaire fédéral aux Mines et Energie, M. Katindi Georges de la zone de Shabunda, qui vient de séjourner à Kinshasa où il a été reçu par le collège des fondateurs le 23 août 1993.

S'agissant de la lettre du Fondateur Mbwankiem adressée à M. Aloys Muzalia en date du 31 août 1993 et dont la Voix du Zaïre/Bukavu a fait largement écho dans ses émissions du 15 et 16 septembre, le Comité fédéral tient à fixer l'opinion en déclarant ce qui suit :

a) La lettre adressée à M. Muzalia est une entorse aux statuts du Parti UDPS. Elle rappelle plutôt la pratique de triste mémoire où il fallait avoir un parrain à Kinshasa pour décrocher un poste. Les combattants de l'UDPS n'accepteront pas la survivance d'une pratique éhontée qui se moque éperdument de la volonté du peuple d'élire librement ses dirigeants.

b) En effet, l'UDPS est, dans le fond et dans la forme, un parti fédéraliste et démocratique. De ce fait, le pouvoir de diriger appartient aux combattants qui décident librement de le confier aux personnes de leur choix à l'issue des élections. Pour la fédération du Sud-Kivu, ces élections se sont déroulées à tous les niveaux (sous-cellules, cellules, sous-sections, sections...) et se sont clôturées le 30 novembre 1991 par l'élection du comité fédéral dirigé par le professeur Jean Charles Magabe et comptant des Secrétaires fédéraux issus des onze zones du Sud-Kivu et dont le mandat est de quatre ans.

c) Renseignements pris, le collège des fondateurs s'est réuni effectivement le 31 août 1993 mais il n'a pas traité de la situation du Parti au Sud-Kivu. Il aurait été étonnant d'ailleurs qu'au moment des enjeux politiques élevés, la haute direction du parti se laisse distraire par une situation dont les modalités de règlement sont prévues par les statuts.

d) Eu égard à ce qui précède, les membres du Comité fédéral élu, estiment que le fondateur Mbwankiem a été induit en erreur. Par conséquent, ils considèrent que sa lettre est nulle et non avenue. Des contacts seront pris avec le directoire pour présenter la position des combattants du Sud-Kivu qui, à travers plusieurs dépositions, ont refusé d'approuver les manœuvres de division qui ne profitent pas au Parti.

Enfin, le Comité fédéral a examiné les lettres circulaires émanant du Secrétaire national à l'Organisation et portant sur la création et l'appellation des structures informelles de l'UDPS. Ces instructions précises seront transmises aux comités de base pour exécution.

Ainsi fait à Bukavu, le 17 septembre 1993

Pour le Comité fédéral,
Pr. Jean Charles Magabe
Président

Muzalia: "Il n'y a pas de bicéphalisme"

Jua n'a pas pu obtenir une interview classique de M. Muzalia, chef de file du comité fédéral de crise de l'UDPS/Sud-Kivu, pour un malentendu. Néanmoins, il avait assisté à la rencontre programmée par ces dirigeants au niveau de la section d'Ibunda et à laquelle avaient pris part une forte délégation de la zone d'Uvira. C'est dans cette circonstance que Jua avait posé ses questions et obtenu des réponses ci-après.

Jua: Visiblement, il existerait deux comités fédéraux de l'UDPS/Sud-Kivu en guerre qui sont en train de perdre les combattants en conjectures et dans la confusion. Le parti est-il devenu un monstre à deux têtes ?

Muzalia: Il n'y a pas de bicéphalisme au sein de l'UDPS/Sud-Kivu. Ce qui se passe au sein du parti est classique dans beaucoup d'associations. C'est possible qu'il y ait des courants à l'intérieur. Mais si c'est un courant qui déborde de l'extérieur au point de créer une défection spectaculaire c'est dangereux. Car l'on adhère dans un parti pour ses convictions idéologiques et non à cause des individus. La crise qui secoue l'UDPS est le fait d'une poignée d'individus qui refusent le changement et préfèrent vivre avec les Forces politiques du conclave. Ce n'est pas nous qui les avons chassés mais le peuple, la base. Nous avons reçu mandat de 3 mois par la lettre de M.

Mbwankiem pour restaurer l'ordre et procéder à une assemblée électorale.

Jua: Que disent les statuts en cas de bicéphalisme et de conflit de tendance. Autrement dit, une assemblée électorale serait-elle l'ultime voie pour départager deux groupes ou deux individus qui se disputent la légalité de représentation ?

Muzalia: Lorsqu'il y a manquement, on recourt à l'assemblée fédérale. Ce qui n'a pas été le cas pour nous à cause de la nonchalance. Le comité de crise dirigé par M. Karhebwa (absent) que je représente, a donc sollicité l'arbitrage du directoire. Qui nous a mandatés pour 3 mois afin de réorganiser le parti et convoquer prochainement l'assemblée fédérale électorale. Nous sommes arrivés à ce point à cause des attermolements du président fédéral de son retour de Kinshasa. Que disent les statuts ? Eh bien en cas de blocage on recourt au collège des fondateurs. Au-delà des

statuts, il y a le peuple qui décidera.

Jua: A quand la tenue de cette assemblée ?

Muzalia: Elle sera faite dans le plus bref délai par nous qui avons reçu mandat du directoire. Déjà nous sommes en tournée pour sensibiliser la base. Uvira, Shabunda, Kadutu, Bagira et Ibunda sont touchés !

Jua: A Kinshasa, il y aurait une crise au sein du parti, chaque comité se réfère à une branche qui lui est favorable. Est-ce le moment de parler des UDPS aile-Birindwa, aile-Tshisekedi, aile-Lihau ? De quelle tendance est votre comité fédéral de crise ?

Muzalia: Comme je vous l'avais dit, il y a des courants au sein du parti, ce n'est pas pour autant qu'il y a la division ou l'écatement ! Tshisekedi n'a pas créé son courant, Birindwa a été exclu du parti. Lihau n'a pas quitté le parti. Nous n'avons pas de tendance.

Jua: Avez-vous la base avec vous ? Quelles en sont les preuves ?

Muzalia: Lisez le communiqué de l'UDPS/Uvira, c'est une des preuves !

Propos recueillis par
Eyenga Sana

Déclaration politique de l'UDPS/Uvira

Nous, délégation de l'UDPS/section d'Uvira en mission de clarification à Bukavu, réitérons notre soutien total et inconditionnel au Comité fédéral de crise dirigé par le co-fondateur Louis Karebwa. Demandons à ce comité de crise d'aller toujours de l'avant afin d'atteindre les objectifs lui assignés par ses bases. Encourageons tous ceux qui sont restés fidèles aux idéaux de l'UDPS et au schéma tracé par la CNS, et nous rangeons derrière eux.

Que Monsieur Magabe sache une fois pour toutes que tant qu'il ne s'impliquera pas aux résolutions de la CNS et continuera à s'écarter de la ligne de conduite de l'UDPS, la section d'Uvira ainsi que toutes ses sous-sections ne lui pardonneront jamais sa mésaventure de Kinshasa et sa passivité.

Fait à Bukavu, le 25/09/1993

1. Bertin NGAKANI
Président sectionnaire

2. Gilbert NYONGOLO ALIMASI
Président s/section d'Uvira

3. Albert MAZINGI MUVUMA
1er Vice-président sectionnaire

4. Michel BAHATI KAMENGELE
Secrétaire rapporteur

Début de la campagne sucrière à la Sucki

C'est le 20 septembre dernier que la Sucrerie de Kiliba a donné son coup d'envoi pour la nouvelle campagne sucrière 1993 - 1994 après plusieurs mois d'attente. En effet, dans un entretien, l'ADG de la Sucki, M. Yuma Biaba a déclaré que les prévisions de cette campagne sont de 10.000 tonnes si toutes les conditions de production sont réunies. D'autant que le gouvernement à qui la société avait demandé 9.000 milliards de zaïres n'a consenti que 3.000 milliards sur ce montant et n'a libéré que 1.800 milliards. Cette somme permettra à la Sucki de maintenir si pas d'améliorer son outil de production jusqu'à la fin de la campagne. Avec ce ballon d'oxygène, tous les travailleurs mis en congé technique ont repris le travail. La Sucki a même procédé à l'engagement des temporaires pendant que le nombre de ses travailleurs se chiffre à 3.600. Nous reviendrons à la prochaine édition avec force détails sur cette campagne on ne peut salubre.